

L'Itaile, son armée et l'OTAN

Autor(en): **Della Santa, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **115 (1970)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Italie, son armée et l'OTAN

1. INTRODUCTION

De récents événements, confirmés par l'évolution de la situation dans le bassin méditerranéen, rendent plus actuelle que jamais une appréciation de situation des possibilités défensives et de riposte de notre grande voisine du sud. Quels sont ces événements? Premièrement, l'avance des divisions soviétiques consécutive à la crise tchécoslovaque a accru la menace le long d'axes qui, traversant l'Autriche, permettent de déboucher au nord de la plaine du Veneto. Enfin et surtout, la nouvelle situation créée dans la Méditerranée par la présence de la flotte soviétique. En effet, l'URSS, qui avait poursuivi ses infiltrations sous le couvert d'aide économique à différents pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a su, lors de la crise arabo-israélienne, élargir au moment opportun sa propre sphère d'influence par une intervention militaire rapide et bien dosée.

Il est vrai que cette pénétration soviétique a été facilitée par l'abandon de positions historiques et de prestige de la part de l'Occident et du retrait de la Méditerranée d'une grande partie des forces navales britanniques et françaises. La présence permanente des forces navales soviétiques et leur liberté de manœuvre en Méditerranée sont aujourd'hui un état de fait. Si ces forces vivent de préférence sur leurs bases soviétiques lointaines, elles ont la possibilité d'être soutenues à partir de bases méditerranéennes mises à disposition par des pays à orientation politique nouvelle.

En résumé, la Méditerranée, qui était traditionnellement une voie sûre de ravitaillement et de rocade pour les Alliés, est devenue une aire sensible qui réclame une attentive surveillance. Au moment où nous écrivons ces lignes ¹, des porte-avions américains feraient mouvement vers ce secteur névralgique. La présence soviétique n'est pas seulement matérielle ou militaire, elle est aussi un facteur de troubles. L'action politique, diplomatique, l'utilisation de régimes conditionnés par la

¹ Fin juillet 1970.

fourniture de subsides, d'armements, de techniciens et d'instructeurs, l'activation d'un climat d'instabilité s'accompagnant de la présence d'une flotte de guerre, ne sauraient être une fin en soi pour l'URSS! On peut se demander si cette puissance ne tend pas à envelopper les défenses européennes par le sud.

Parallèlement, l'URSS progresse vers les champs pétrolifères du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique.

L'Italie est vivement consciente de ce qui précède et nous allons voir qu'elle n'est pas restée inactive.

2. UN PEU DE GÉOGRAPHIE MILITAIRE

Dans le système défensif de l'Alliance atlantique, l'Italie a une fonction de charnière entre l'Europe centrale et la région méditerranéenne.

Tout en faisant partie de l'Europe continentale, son territoire s'étend des Alpes presque jusqu'à l'Afrique, puisque les côtes de la Sicile n'en sont distantes que de 140 km. Il s'approche jusqu'à 70 km de l'Albanie.

Par sa position géographique, l'Italie est naturellement appelée à jouer un triple rôle au sein de l'Alliance atlantique, soit :

- de constituer « l'appui-pivot » de la défense de l'Europe centrale;
- de donner une certaine profondeur stratégique au système de défense greco-turque dans la région de la Méditerranée;
- d'assurer le soutien d'une guerre aéronavale, en protégeant le bassin occidental et les terres qui le bordent.

De toute évidence, pour nous c'est sa frontière nord-est, d'un développement de 600 km et allant jusqu'à l'Adriatique, qui nous intéresse au premier chef.

A partir de la Suisse, cette zone est caractérisée par un terrain montagneux s'abaissant et s'adouissant vers l'est et le sud-est. Elle peut être subdivisée en secteurs alpin, puis préalpin, enfin par une plaine intérieure très peuplée et cultivée dont les seuls obstacles sont des cours d'eau.

Dans ce vaste secteur, les axes d'attaque opératifs sont les suivants :

- *deux proviennent* de la vallée de l'Inn par les cols de la Résia et du Brenner;

— *six proviennent* :

- de la vallée de la Drava ou de la Sava : ce sont les passages du Monte Croce, au travers du seuil de Dobbiaco, du Carnico, du Tarvisio et du Predil ;
- un du seuil de Gorizia, alors que le dernier longe le Littoral, traverse Trieste et mène vers l'Ouest.

Les axes passant par le seuil de Gorizia et par le littoral permettent à un agresseur de marquer un effort principal pour atteindre un premier objectif stratégique qui peut s'identifier avec le triangle Verona – Rovigo – Padova.

Les autres issues n'offrent la possibilité que d'une manœuvre secondaire visant à contourner les positions de l'échiquier défensif du secteur oriental :

- à courte distance par la vallée du Tagliamento ;
- à distance moyenne par la vallée du Piave ;
- à grande distance par la vallée de l'Adige.

Dans le secteur d'effort principal, le long de la frontière italo-yougoslave, la position défensive devrait être portée le plus en avant possible pour donner de la profondeur à la défense ; les positions doivent être recherchées sur les obstacles fluviaux, en étroite liaison avec les positions défensives du secteur alpin.

L'Adriatique représente le prolongement aéro-maritime de l'échiquier nord-est. Comme la mer Noire, elle marque la frontière maritime de l'OTAN. Son littoral est favorable à des débarquements puis à des pénétrations vers les Apennins. La mer Ionienne est une zone de transit pour les convois naviguant vers l'Adriatique ou les pays alliés du sud de l'Europe. Les mers Tyrrhénienne et Ligure donnent une certaine profondeur à ce cadre opératif nord-est, elles sont destinées à jouer un rôle essentiellement logistique.

Il résulte de l'étude ci-dessus que l'Italie présente par sa situation une série de points vulnérables, en particulier :

- l'axe de pénétration terrestre et traditionnel de la plaine du Veneto par le nord-est ;
- la côte adriatique de la péninsule, favorable à des débarquements ;
- une exposition maximale aux attaques aériennes ou par missiles de différentes provenances, terre, mer, air.

Il va de soi, dès lors, que toute sa stratégie est liée à l'attitude de la Yougoslavie. De la neutralité ou de l'hostilité de celle-ci, face à l'URSS, le cas échéant de son alliance avec la puissance soviétique, découlent des délais pour la préparation au combat, une couverture partielle, ou le contraire.

3. LA PARTICIPATION DE L'ITALIE AUX FORCES DE L'OTAN

Le 18 mars 1949, les puissances signataires du traité de Bruxelles (1948) invitèrent officiellement le Danemark, l'Islande, l'Italie, la Norvège et le Portugal à adhérer au traité et le 4 avril de la même année ces pays donnèrent leur adhésion à l'OTAN; d'autres en 1952 (Grèce et Turquie).

Depuis cette date, une active collaboration italienne s'est développée dans le sens d'une fidélité et d'une intégration toujours plus complètes. Elle implique naturellement une participation politique, militaire, scientifique, économique et financière avec tous les avantages et les inconvénients qui peuvent en résulter. Pour l'Italie, c'est assurément une économie importante que de participer à une défense commune, les dépenses étant moins élevées que pour des pays, comme le nôtre, à neutralité traditionnelle. Un autre avantage découlant de l'Alliance est le fait d'être desservi par un système de défense aérienne intégrée pouvant bénéficier de la recherche de renseignements et de moyens d'alarme efficaces. Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer les avantages résultant d'une participation impliquant une étroite collaboration au point de vue de la recherche technique et scientifique, de la production commune des matériels, de la construction des infrastructures, d'échange en matière d'informations et d'instruction.

Le rôle que doit jouer l'Italie dans le cadre de l'OTAN s'identifie heureusement avec les missions spécifiques de défense du territoire national et de sécurité de son trafic maritime.

Aussi les grandes unités sont-elles consacrées aux tâches en faveur de l'OTAN, tandis qu'il existe des forces vouées aux tâches strictement nationales.

Les premières sont destinées à participer, sous les ordres du commandement intégré de l'OTAN, à la bataille défensive du dispositif opératif italien et à la protection du trafic maritime allié; elles peuvent

y être affectées en temps de paix déjà ou assignées en cas d'urgence. Actuellement toutes les forces italiennes ont le statut de forces « affectées », à l'exception de celles de la défense aérienne qui sont « assignées » dès le temps de paix. L'Italie fait en effet partie d'un système intégré recouvrant neuf pays d'Europe et formant une ligne continue allant de la Norvège à la Turquie.

La planification quinquennale définit les objectifs et les forces à mettre sur pied. Elle est basée sur la collaboration des organes militaires de l'OTAN et des forces nationales dans le cadre des possibilités économiques de chaque pays. Par exemple, le plan quinquennal 1971/75 prévoit avant tout un effort sur le plan logistique, en particulier dans le domaine des munitions. La volonté de participation italienne se traduit, par exemple, par la constitution du groupe alpin « SUSA », élément appartenant aux forces mobiles du commandement allié en Europe, ainsi que par la mise à disposition des unités navales qui font partie des forces « On call » de récente constitution en Méditerranée. Commandé par un général de division italien, le groupe « Allied Mobile Force » s'articule en cinq bataillons renforcés, disposant d'un support aérien auquel ont contribué différents pays de l'OTAN. S'il ne faut pas se leurrer sur la puissance de cette force destinée à intervenir par échelon ou comme un tout, là où se dessine une menace, il faut néanmoins souligner l'importance de son action comme témoignage de solidarité et de l'identité de vue de l'Alliance. L'attaque d'une seule nation constituerait obligatoirement une agression contre tous les alliés où se matérialiserait l'engagement pris en vertu de l'article 5 du traité Nord Atlantique.

Quant à la force navale « On Call » de Méditerranée, sa constitution a été récemment accordée à l'OTAN par les gouvernements des nations intéressées. Cette force peut être engagée par le SACEUR après autorisation des gouvernements. Bien que de puissance limitée, elle exprime à nouveau la solidarité et la cohésion de l'OTAN en assurant une action de dissuasion en cas de tension ou d'incidents en Méditerranée. Sa première mise en œuvre remonte à la période du 27 avril au 9 mai de cette année. Cette NAVOCFORMED est commandée actuellement par un capitaine de vaisseau italien.

Les unités italiennes sous commandement national sont destinées au contraire à la défense du territoire non compris dans l'aire de la bataille générale. Elles feront face aussi bien à des opérations par mer, à des

actions verticales, qu'à des activités de guérilla, afin d'assurer la liberté de mouvement des forces de l'OTAN et la défense du trafic de la marine marchande. En définitive, ces unités contribuent donc indirectement aux opérations de l'OTAN et s'insèrent dans le cadre plus vaste de la défense commune.

4. PROBLÈMES D'INSTRUCTION

Engagées dans une organisation multinationale, les troupes italiennes participent, dès le temps de paix, à des activités d'instruction dans le cadre de l'OTAN. Il s'agit d'expérimenter pratiquement les accords au point de vue des opérations, des communications et de la logistique, de manière à créer une indispensable identité de vue et de doctrine tactique, ainsi que la connaissance des problèmes spécifiques de l'Alliance elle-même.

Les exercices combinés terrestres, navals et aériens, et les visites réciproques revêtent une grande importance sur le plan de l'instruction en permettant une estimation approfondie de la capacité opérative des unités et des moyens à disposition, de leurs procédés d'engagement. Ils présentent également une valeur morale par l'émulation qui anime les unités confrontées.

Ne nous y trompons pas, une telle activité ne se limite pas à l'engagement de forces strictement militaires. D'autres institutions nationales ayant des responsabilités en matière d'organisation de la défense sont appelées à collaborer à des exercices de grande envergure du type « Wintex », par exemple, dans un cadre national ou international. On y examine et résoud les problèmes qui ne manquent pas de surgir à ce niveau.

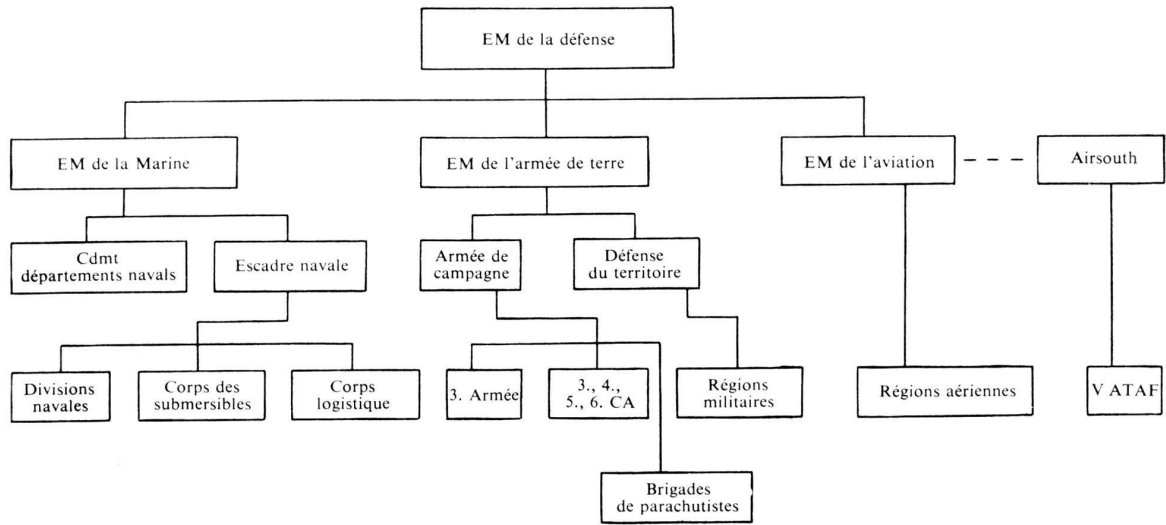
Annuellement se jouent des exercices d'engagement à divers échelons, exercices d'EM ou avec la participation de la troupe, sans compter des exercices d'alarme périodiques mettant à l'épreuve le degré de préparation des unités.

Le personnel formé en Italie est toujours plus nombreux, non seulement dans les instituts de l'OTAN, mais également dans les écoles et sur les polygones nationaux.

Il existe actuellement une proposition de création d'un centre d'instruction OTAN, dans le bassin méditerranéen, réservé aux forces terrestres, navales et aériennes de tous les pays intéressés. L'Italie va donc jouer un rôle de tout premier plan.

5. BILAN DES TROIS ARMÉES

Organisation du commandement



Notions générales

Population: 53 700 000.

Service militaire de terre et de l'air: 15 mois; marine: 24 mois.

Total des forces armées: 420 000 hommes (sans compter les carabiniers).

Bilan de la défense (1969) liras: 1 206 000 000 000 soit environ 7 840 000 000 de francs suisses.

Armée de terre

Effectif: 313 000 hommes.

Matériels et moyens: 2 divisions cuirassées avec chars M 47 et M 60
5 divisions d'infanterie
5 brigades alpines
4 brigades d'infanterie autonomes
1 brigade de cavalerie autonome
avec chars blindés M 47
1 brigade de parachutistes
1 brigade de fusées (2 bataillons d'Honest John)
4 bataillons de fusées DCA Hawk

Remarque: Les 7 divisions, les 5 brigades alpines, la brigade de cavalerie, la brigade de fusées et les bataillons de fusées Hawk sont affectées ou assignées aux forces de l'OTAN.

Marine

Effectif: 42 400 hommes.

Matériels et moyens: 4 croiseurs légers lance-missiles guidés
(DCA Terrier et anti-submersibles)
2 contre-torpilleurs lance-fusées Tartar
4 contre-torpilleurs anti-submersibles
16 bateaux d'escorte anti-submersibles
10 sous-marins
23 garde-côtes
61 dragueurs de mines de différents types
6 vedettes rapides
6 canonnières
10 navires de transport
1 bat d'inf de marine

L'aviation de la marine comprend des unités de secours en mer avec hélicoptères Bell 47, SH 34, AB 204 et SH 3 D ainsi que 3 escadrilles anti-submersibles dotées d'avions S-2 Tracker.

Aviation

Effectif: 64 500 hommes.

Matériels et moyens: 450 avions de combat, soit:

- 3 escadrilles de chasseurs bombardier F. 84 F
- 2 escadrilles de chasseurs bombardier F. 104 G
- 2 escadrilles légères d'attaque G. 91
- 3 escadrilles AWX F. 86 K
- 3 escadrilles AWK F. 104 G
- 2 escadrilles de reconnaissance RF. 84 F
- 2 escadrilles de transport C. 119
- 3 unités armées de fusées DCA Nike – Ajax
et Nike – Hercules.

Toutes ces formations font partie de la 5. ATAF; il faut compter en outre avec un groupe de transports doté d'avions C.47, Convair 440 et de DC 6.

Remarque: Dans les escadrilles de combat italiennes, le nombre des avions varie de 12 à 18, les groupes de transports disposant chacun de 16 avions.

Forces paramilitaires en réserve

Carabinieri, police judiciaire et militaire, douaniers, ont un effectif total de plus de 160 000 hommes, sans compter les 40 000 hommes de la force publique de sécurité. Le nombre des réservistes entraînés se monte à environ 635 000 hommes.

6. CONCLUSIONS

Nous voici arrivés au terme de ce bref tour d'horizon. Souhaitons qu'il renforce la confiance de nos officiers dans les préparatifs faits par un pays voisin et ami.

On pourrait nous reprocher, lors de l'examen du milieu, d'avoir

passé sous silence les facteurs population et état d'esprit, de même que les convictions qui animent la troupe. Avouons avec franchise qu'il est plus aisé d'estimer la puissance d'une armée, de faire le compte des moyens, d'apprécier le terrain, que de sonder la détermination d'un peuple à se défendre à outrance.

Nos propres constatations sont résolument positives et nous proposons aux pessimistes à tous crins trois expériences; par exemple:

- de choisir le village le plus « rouge » de Toscane et d'aller en uniforme, en compagnie de quelques officiers, manger dans un petit restaurant. Ils s'apercevront que la maîtresse de maison, et seulement pour cette table-là, sortira sa plus belle nappe blanche, alors que le patron attendra avec impatience l'heure du café pour offrir à chacun une « Sambuca ». Immanquablement, il racontera ensuite ses souvenirs de service;
- d'aller rôder en Sicile dans les ruines de Gibelina, village détruit à 100 % lors du dernier tremblement de terre et dont les habitants, vivant toujours sous des maisons de tôle, déclaraient dernièrement qu'ils refuseraient de faire leur service militaire tant que leurs maisons ne seraient pas reconstruites. Ils entendrons ces braves gens déclarer: « Voyons, allons donc! vous savez ce que c'est, nous cherchons à faire pression sur le gouvernement, mais, en cas de coup dur, chacun ferait son devoir et dans le meilleur esprit! »;
- de vivre la grande rencontre annuelle des Alpini ou, tout simplement, au début de juin, la journée de l'armée, alors que dans toutes les localités les murs se couvrent d'inscriptions telles que: « Vive l'armée ». Puis, le jour même, à Rome, de ne pas regarder seulement les unités défilier avec discipline et fierté, mais de peser l'enthousiasme populaire. Ils seront convaincus que, pour une cause valable à leurs yeux, les Italiens restent prêts à se battre avec le même acharnement qu'ils mirent dans leur lutte contre les Autrichiens dans la région du Rotwand durant la première guerre mondiale, ou dont ils firent preuve plus tard en Russie. Souvenons-nous du communiqué laconique n° 630 diffusé par Radio Moscou en conclusion des opérations sur le Don: « Seul le Corps d'Armée italien n'a pas subi de défaite sur le sol de Russie ».

Major EMG Jean DELLA SANTA